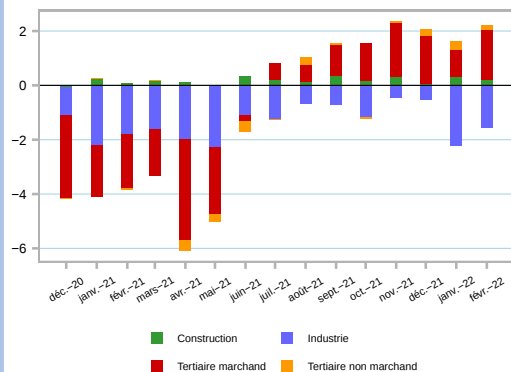


SARTHE

PRODUCTION

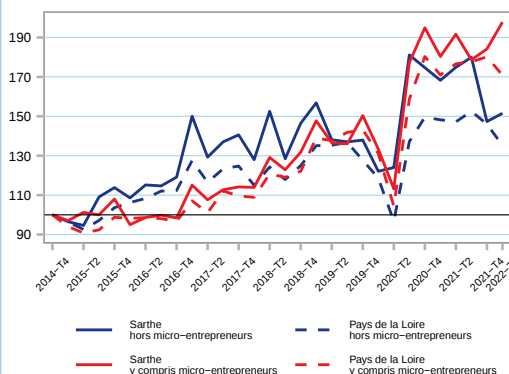
Activité économique

Contributions sectorielles à l'évolution des volumes d'heures rémunérées par rapport au même mois de l'année 2019 (en %)



Créations d'entreprises

Indice base 100 au 4ème trimestre 2014



Dans la Sarthe, en février 2022, le volume d'heures rémunérées (hors chômage partiel) est supérieur de 1 % à son niveau de février 2019, contre +4 % au niveau régional, et après -1 % en janvier 2022.

Au 1er trimestre 2022, les créations d'entreprises augmentent de 7 % par rapport au trimestre précédent, contre -5 % au niveau régional, et après +3 % au 4e trimestre 2021. Les créations hors micro-entreprises augmentent de 3 % (contre -7 % au niveau régional). Les créations d'entreprises sont désormais calculées selon un dispositif rénové. Il en résulte un relèvement en niveau de l'historique et une évolution légèrement plus dynamique.

En février 2022, les défaillances d'entreprises cumulées depuis 12 mois augmentent de 3 % (comme au niveau régional). Malgré l'abandon progressif des dispositifs de soutien (une partie des mesures étant reconduites dans le plan de sortie de crise), le nombre de défaillances se maintient à un niveau historiquement bas.

En mars 2022, 1 700 logements sont commencés (mis en chantier) en cumul sur un an dans la Sarthe. Le niveau cumulé est stable après une hausse de 1 % le mois précédent.

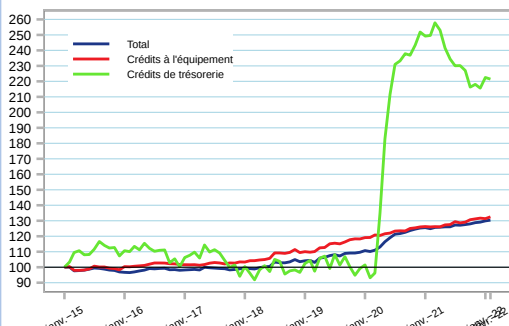
En février 2022, les crédits accordés aux entreprises pour leur trésorerie sont stables, contre +1 % au niveau régional. Ils restent supérieurs de 112 % à leur niveau de février 2019, en lien avec les prêts garantis par l'État.

Logements commencés



Évolution des crédits accordés aux sociétés non financières et entrepreneurs individuels dans la Sarthe

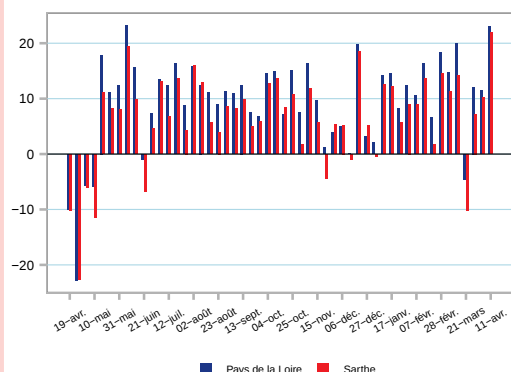
Indice base 100 en janvier 2015



CONSOMMATION – ÉPARGNE

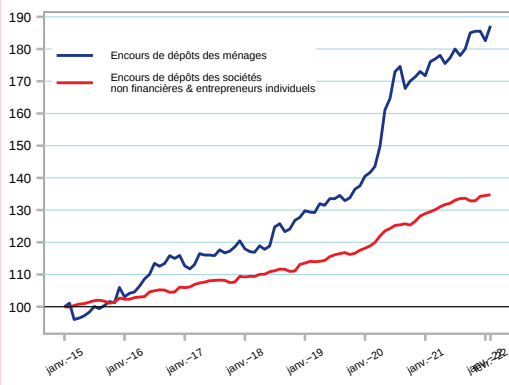
Transactions bancaires

Évolution des montants de transactions par rapport à la semaine équivalente de 2019 (en %)



Évolution des encours de dépôts

Indice base 100 en janvier 2015



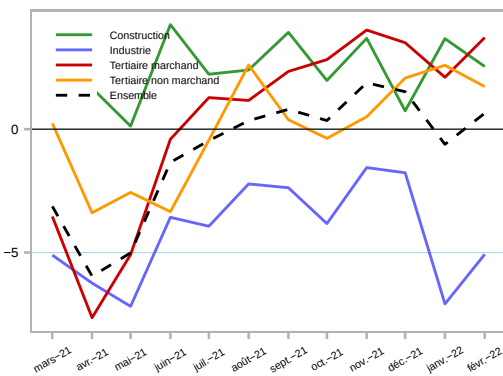
Hormis une baisse fin mars, les transactions bancaires restent nettement supérieures à leur niveau de 2019, en partie du fait de l'augmentation du taux de recours à ce moyen de paiement. En moyenne sur les 4 semaines du 21 mars au 17 avril, elles sont supérieures de 7 % à leur niveau de 2019, contre +10 % au niveau régional.

En février 2022, les encours de dépôts des ménages augmentent de 2,5 %. La tendance haussière des derniers mois est loin d'égaliser les très fortes hausses de la période de mars à août 2020. Les encours de dépôts des entreprises augmentent légèrement de 0,2 %.

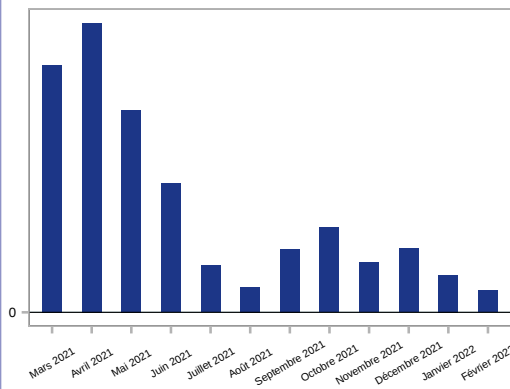
EMPLOI – CHÔMAGE

Heures rémunérées

Évolution des volumes d'heures rémunérées par rapport au même mois de l'année 2019 (en %)



**Activité partielle :
nombre de salariés indemnisés**



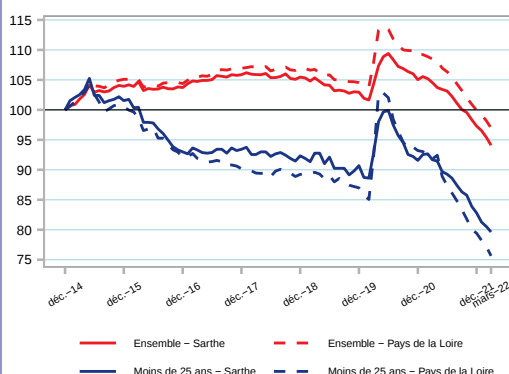
En février 2022, le volume d'heures rémunérées est en baisse par rapport à la normale (même mois en 2019) dans l'industrie (-5 %, contre -1% dans la région).

Au contraire, celui-ci est en hausse dans les secteurs tertiaires marchand (+4 %) et non marchand (+2 %), ainsi que dans la construction (+3 %).

En février 2022, dans la Sarthe, 1 300 salariés seraient indemnisés au moins un jour au titre de l'activité partielle (chiffre provisoire), après 2 300 en janvier et 3 900 en décembre.

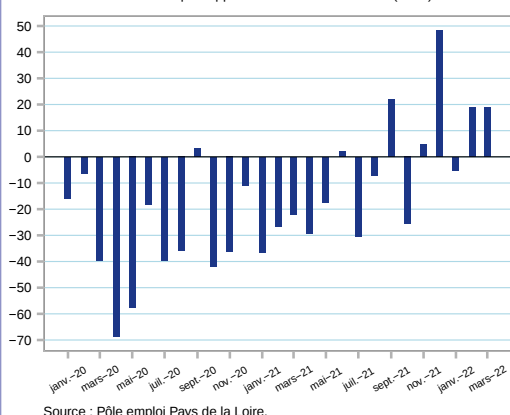
Demandeurs d'emploi en fin de mois ABC

Indice base 100 en décembre 2014



Offres déposées à Pôle Emploi

Évolution par rapport au même mois de 2019 (en %)

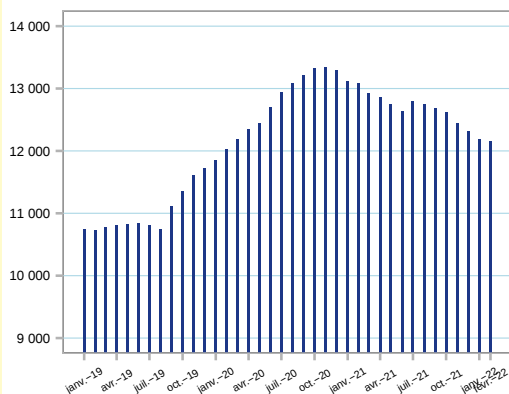


Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégorie A, B ou C poursuit sa baisse en mars 2022 (-1,3 %, contre -1,2 % au niveau régional). Le nombre de demandeurs d'emploi de moins de 25 ans baisse un peu plus faiblement (-1,1 % contre -1,9 % au niveau régional).

Les offres d'emploi collectées par Pôle emploi, connaissent des fluctuations depuis fin juillet 2021. En mars 2022, elles sont supérieures de 19 % à leur niveau de 2019.

IMPACTS SOCIAUX

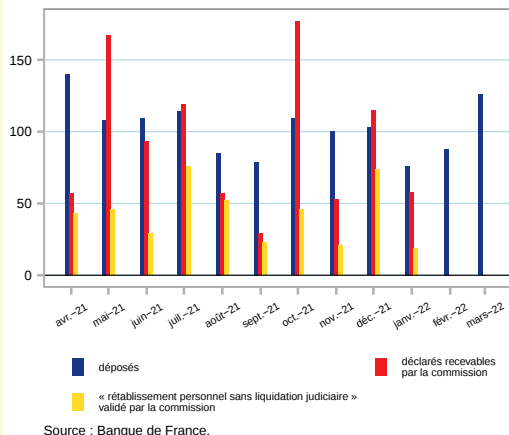
Bénéficiaires du RSA



En février 2022, 12 200 personnes bénéficient du RSA. Les effectifs sont en légère baisse par rapport au mois précédent (-0,3 %, contre -0,5 % au niveau régional). Malgré une tendance baissière depuis décembre 2020, le nombre de bénéficiaires reste supérieur de 13,3 % à son niveau de 2019.

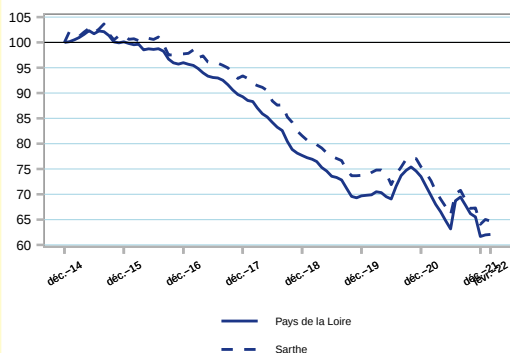
En mars 2022, le nombre de dossiers de surendettement déposés augmente à nouveau (+43 %, contre +18 % au niveau régional). Les données sur le nombre de dossiers jugés recevables ainsi que sur les rétablissements personnels sans liquidation judiciaire ne sont pas disponibles ce mois ci.

Surendettement : nombre de dossiers



**Bénéficiaires de l'ASS
(allocation de solidarité spécifique)**

Base 100 en décembre 2014



En février 2022, dans la Sarthe, 2 430 demandeurs d'emploi bénéficient de l'allocation spécifique de solidarité, minimum social destiné aux chômeurs en fin de droits sous conditions de ressources du foyer. Le nombre de bénéficiaires est en baisse de 0,5 % (contre +0,2 % au niveau régional).